



ancenis-saint-gereon.fr

DÉCISION MUNICIPALE N°2025-015 **Diagnostic du système d'information - GROUPE REFERENCE**

LE MAIRE D'ANCENIS-SAINT-GÉREON

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-22 ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération n° 072-20 en date du 3 juillet 2020, portant procès-verbal d'élection du maire ;

VU la délibération n° 2024-132 en date du 19 novembre 2024, par laquelle le conseil municipal d'Ancenis-Saint-Géréon a délégué à son maire, et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre des décisions prévues à l'article L 2122-22 susvisé, concernant notamment la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accord-cadres, pour les marchés passés selon leur montant, leur objet ou les circonstances de leur conclusion sans publicité, ni mise en concurrence préalable, et les marchés à procédure adaptée, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

CONSIDÉRANT la nécessité de confier à un prestataire extérieur une mission de diagnostic du système d'information de la mairie, aboutissant à l'établissement d'une feuille de route, avec pour objectif de répondre à des enjeux de développement, de communication, de sécurité... ;

CONSIDÉRANT la consultation lancée pour la réalisation d'un diagnostic du système d'information ;

CONSIDÉRANT les trois propositions reçues et leur analyse ;

DÉCIDE

Article 1 : de conclure un contrat pour la réalisation du diagnostic du système d'information avec la société GROUPE REFERENCE, sise 49, quai Emile Cormerais 44800 Saint Herblain, n° SIRET 794 585 257 00056, dont l'offre est la mieux classée.

Article 2 : Le contrat est attribué pour un montant forfaitaire ferme de 9 000,00 € ht, TVA en vigueur au moment de la facturation en sus, hors frais de mission et de déplacement. Les frais de mission sont facturés en sus au tarif de 50,00 € ht par jour d'intervention sur site. La mission de diagnostic du système d'information est décomposée comme suit : lancement de la mission, collecte des informations, évaluation et analyse, synthèse et restitution.

Article 3 : Le démarrage de la mission est prévu courant janvier 2025 permettant une restitution au plus tard mi-mars 2025.

Article 4 : Monsieur le Maire et le Comptable public assignataire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique, au titre du contrôle de légalité, et qui sera portée à la connaissance des conseillers municipaux lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Article 5 : La présente décision fera l'objet d'une publication sous format électronique sur le site internet de la mairie.

Fait à Ancenis-Saint-Géréon, le 16 janvier 2025

Le Maire

Rémy ORHON

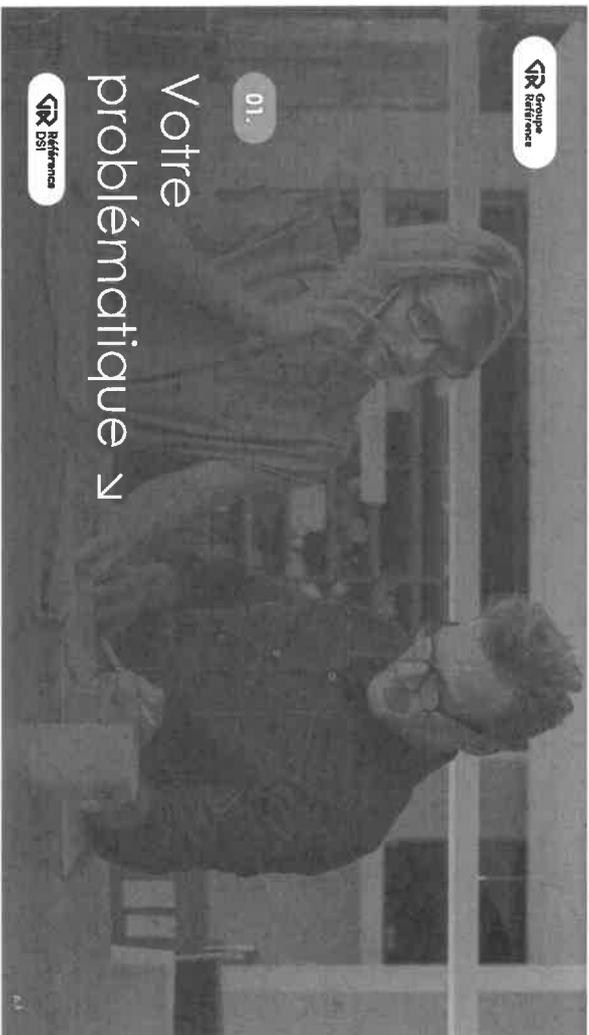


DIAGNOSTIC DU SYSTÈME D'INFORMATION

À L'ATTENTION DE : Mme Christine Figeant

Sommaire

- 01. Votre problématique 3
- 02. Notre proposition 7
 - Méthodologie d'accompagnement
 - Équipe
 - BUDGET
 - CLAVES ET MODALITÉS
- 03. Qui sommes-nous 31
- 04. Annexes 39



GR
Groupe
Référence

01.

Votre
problématique ↘

GR
Référence
DSI

GR
Groupe
Référence

01. Votre problématique

02. Les enjeux

03. La communication

04. Le conseil

05. Les outils

01.

Mairie d'Ancenis – Saint Géréon

Issue de la fusion en 2019 des deux communes, la mairie d'Ancenis-Saint-Géréon est organisée en différents services internes (Technique, Administratif, Urbanisme, Social, Enfance et Jeunesse, Culture et Sport) pour répondre aux besoins de ses 11 500 habitants. Elle s'appuie pour cela sur 169 agents, sous la direction de la DGS Christine Prijeant. Le SI était sous la responsabilité de la DGA, qui a quitté la mairie en début d'été 2024.

GR - Ancenis - Saint Géréon - Mairie

4

GR
Ancenis
Saint Géréon

169
Agents



5-4

01.

Mairie d'Ancenis – Saint Géréon

Plusieurs sujets amènent la mairie d'Ancenis Saint Géréon à devoir repenser la gestion et l'organisation de son système d'information :

- De nombreux projet sont à lancer, ou démarrés, nécessitant une organisation et une priorisation (Sécurisation SI, réorganisation serveurs de fichiers, interconnexions des sites, renouvellement téléphonique, Wifi, CAO/DAO, Outils collaboratifs,...)
- Malgré le remplacement du prestataire historique d'ingénierie en 2022 par la société APS à Vertou, qui intervient 1 jour par semaine (mais dont le contrat arrive à échéance fin 2025), la personne en interne en charge du suivi quotidien du SI le fait en plus de son métier et se retrouve en surcharge de travail permanent, sans capacité à gérer les projets

La mairie nous a donc sollicité pour apporter une réponse pertinente et efficace à ces enjeux

01. Votre problématique



169
Agents



p.5

02.

Notre compréhension de vos enjeux

LES BESOINS

- CONSTRUIRE UNE FEUILLE DE ROUTE SI
- DÉFINIR L'ORGANISATION CIBLE
- METTRE EN PLACE UN PILOTE DU SI

02. Notre compréhension de vos enjeux



p.6

03.

Réponse proposée

Pour répondre à vos objectifs, Référence DSI (marque du Groupe Référence) vous propose donc la mise à disposition, d'un DSI en temps partagé augmenté, qui aura pour mission :

En phase 1, diagnostic du système d'information (dont la méthodologie est décrite ci-après)

1. Apporter un regard critique sur le SI actuel, dans une vision 360°
2. Proposer un plan d'action intégrant :
 - Une vision stratégique du SI, en lien avec la stratégie de développement de votre organisation
 - La stratégie de mise en œuvre
 - Les alternatives aux difficultés rencontrées
 - Le calendrier des actions à prévoir
 - L'organisation du management du SI

Un DSI en temps partagé au service des enjeux de la maîtrise

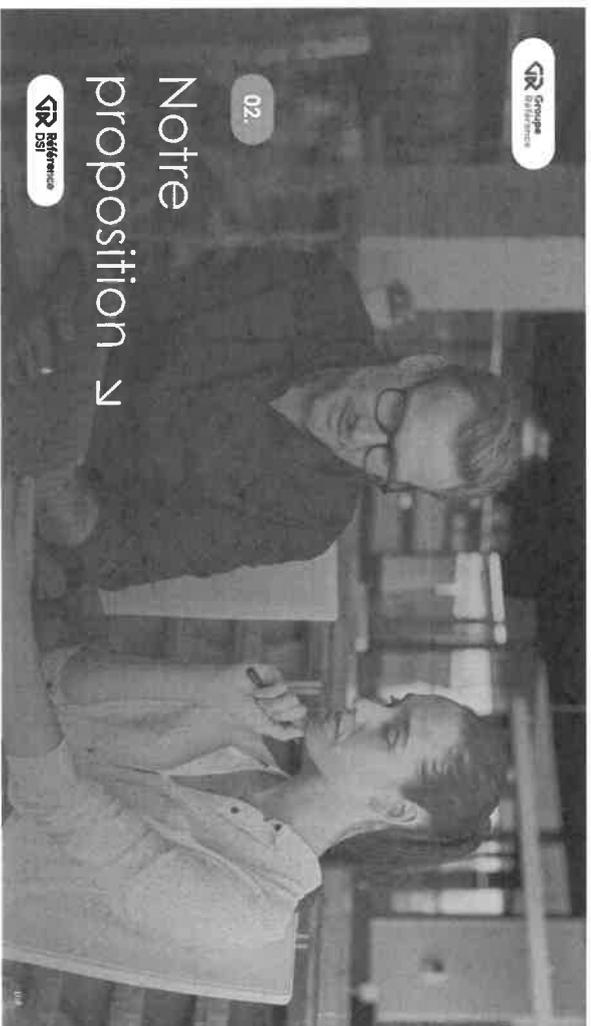


Logo client

XXX
COLLABORATEURS

02.

Notre proposition





La réponse à votre besoin :



→ Etablir un état des lieux et un plan d'action pour conduire les évolutions nécessaires.

Notre méthodologie d'accompagnement

COMPRENDRE L'EXISTANT...

Système d'information existant



État de l'art de l'existant et compréhension des besoins métiers

... AFIN DE DÉFINIR Le système cible et le chemin pour l'atteindre

Système d'information cible



Prenant en compte :

- Les contraintes de l'organisation
- Ses projets hors SI
- Sa stratégie d'évolution

→ Phase 1 : Diagnostic et Recommandations

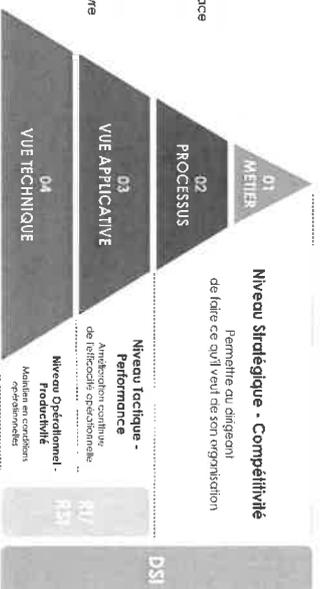


L'importance d'une méthodologie adaptée

AVEC RÉFÉRENCE DSI (MARQUE DU GROUPE RÉFÉRENCE), L'ANALYSE DU SYSTÈME D'INFORMATION S'INSCRIT DANS UNE VUE 360°

Titulaire du diagnostic

- Gouvernance du SI et alignement stratégique
- Cartographie des processus et applications en place
- Architecture technique en place (logicielle et matérielle)
- Fonctionnement actuel avec les outils mis en œuvre (applications, messagerie, communication...)
- Cartographie des besoins en cohérence avec les services et projets



[GR Groupe Reference](#)
01
02 Notre proposition
Méthodologie d'accompagnement
ÉQUIPE
MODÈLE
CLARIFIEZ VOS OBJECTIFS
03
04

Zoom sur la méthodologie

DIAGNOSTIC DU SI

N°1
LANCEMENT DE LA MISSION

- Résumé de lancement
- Synthèse du contenu

N°2
COLLECTE DES INFORMATIONS & BENCHMARK

- Méthodologie
- Collecte des documents
- 5 à 8 interviews

N°3
SYNTHÈSE ET PRÉCONISATIONS

- Analyse et contextualisation des travaux
- Rédaction de travail

N°4
RÉSTITUTION DE LA FEUILLE DE ROUTE PROPOSÉE

- Présentation
- 1h15
- Feedback interne

LIVRABLES

- Reporting opérationnel
- Fiche de mission
- 2025 : feuille route et plan de mise en œuvre
- 2026 : feuille route et plan de mise en œuvre
- 2027 : feuille route et plan de mise en œuvre

ACTIONS

- Document de référence
- Collecte des documents
- Synthèse
- Présentation

LIENS

- Fiche de mission
- Synthèse
- Présentation

A 11

[GR Groupe Reference](#)
01 Votre problématique
02 Notre proposition
03 Cahier de mission
04 Méthodologie
05 ÉQUIPE

ÉQUIPE



A 11

Votre équipe projet



DSI - À DÉFINIR

En portant connaissance de notre approche méthodologique, son approche, très impliquée et flexible, permettrait progressivement et efficacement.

Sa mission consisterait, en partenariat avec l'entreprise, à définir tout les processus métier du système d'information.



RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT - PIÉRE MONY

La Responsable Satisfaction Client (RSC) aborder le dispositif. Son expérience lui permettra de porter un regard pertinent sur les enjeux et les objectifs à atteindre.

Qu'il s'agisse des aspects stratégiques, de la gouvernance ou comme des enjeux des processus métiers, il est en mesure de garantir la réussite de vos projets.



Pierre développe l'activité de Référence DSI (mesure de responsabilité commerciale) en Région Ouest. Son parcours de responsable commercial ouest, sa connaissance du tissu économique de la Région Ouest ont fait de lui un expert local. Il est à l'écoute pour tout l'accompagnement commercial sur cette région.

Leurs compétences

SAVOIR - ÊTRE

Culture, forte orientation client, forte engagement et esprit collectif.

Faciliter l'information

EXPÉRIENCE

Notre expérience nous permet de partager nos compétences et notre savoir-faire.

Faciliter la satisfaction

L'AUGMENTÉ

La performance augmente par le partage de savoir-faire et la construction des méthodes entre les équipes.

Faciliter la satisfaction





Budget d'intervention

↳ Décomposition de la mission de diagnostic

MODE OPÉRATION – PHASE	RSC	DSI	TOT. HT
Lancement de la mission	0,50	0,50	1,00
Collecte des informations		3,00	3,00
Évaluation et Analyse		3,00	3,00
Synthèse, restitution	0,50	0,50	1,00
TOTAL	1,00	7,00	8,00
TARIF HT	1 300 € HT	1 200 € HT	9 700 € HT
TARIF HT Remisé	1 300 € HT	1 100 € HT	9 000 € HT

Notre estimation de charge a été réalisée sur la base de notre expérience et en prenant en compte le niveau de maturité au 31/12/2018.

Modalités de facturation

La prestation de diagnostic est réalisée pour un montant de : 9 000 € HT, hors frais de mission et de déplacement.

- Elle sera facturée selon l'échéancier suivant :
- Facture initiale à la signature de la présente proposition : 4 500 € HT
 - Facture du solde suite à la restitution et à la communication des livrables

En cas de demande de modification de périmètre et ou d'annulation complémentaire, une estimation de charge sera soumise au CLIENT sur acceptation expresse du client, elle donnera lieu à facturation complémentaire sur la base des tarifs journaliers suivants :

- Tarif journalier Directeur à Temps Partagé Augmenté : 1 100 € HT
- Tarif journalier Responsable Satisfaction Client : 1 300 € HT

Les frais de mission sont facturés en sus selon les modalités suivantes :

- Frais de mission : 50 € HT par jour d'intervention sur le site principal du CLIENT.
- Frais de mission rattachés sur présentation des dépenses réelles pour tout autre déplacement justifiés hors du site principal.

Les factures sont payables à 15 jours date de facture par virement bancaire selon les coordonnées bancaires spécifiées sur la facture ou par chèque à l'ordre de Groupe Référence adressé à :

Groupe Référence Service Comptabilité
27 Avenue Toudaine
75009 PARIS

Conditions d'intervention

VALIDITÉ DE LA PROPOSITION ET ACCORD

Bon pour accord

Le client

GROUPE REFERENCE
Nicolas Chorlier
Directeur Régional GO

Date, Cachet commercial et signature :

(Chaque page du présent accord doit être paraphée par les deux parties)